

23 juillet 2018

# Secrétariat des Centres d'excellence pour la petite enfance et la garde d'enfants

## Résumé

Le Secrétariat coordonne les trois Centres d'excellence de l'Ontario : autochtone, francophone et provincial. En tant que porte-parole, ou réseau des réseaux, le Secrétariat sert de moyen pour formuler et atteindre des objectifs globaux en matière d'apprentissage professionnel des éducatrices de l'Ontario, lesquelles travaillent auprès et au nom des jeunes enfants. Le Secrétariat :

- adhère à la vision unique de chaque centre;
- agit comme porte-parole, exprimant ainsi la voix de la majorité, afin de défendre et soutenir les intérêts des enfants, des familles et des éducatrices;
- agit et soutient les appels à l'action selon la [Commission de la vérité et de la réconciliation](#);
- applique et soutient les principes qui sont énoncés dans le préambule de la [Loi sur les services en français](#);
- suscite un dialogue public constructif sur la perspective des enfants, des familles et des éducatrices, présenté dans [Comment apprend-on?](#) et le [Programme de la maternelle et du jardin d'enfants](#);
- crée des liens et des réseaux entre les buts, les objectifs et les activités des Centres en matière d'apprentissage professionnel;
- permet aux Centres d'échanger des connaissances et des ressources et d'en acquérir;
- bâtit, applique et supervise les évaluations des Centres;
- agit comme hôte du portail électronique qui relie chaque centre;
- reconnaît et soutient la diversité culturelle et linguistique des trois Centres;
- soutient un apprentissage professionnel qui est transformateur et durable.

Le Secrétariat, dirigé indépendamment des Centres, dispose de sa propre gouvernance organisationnelle et relève d'un comité directeur. De plus, le Comité consultatif du Secrétariat, coordonné par le ministère de l'Éducation, conseille le Secrétariat afin de soutenir la mission, la vision, les valeurs et les principes de ce dernier.

Le Secrétariat est structuré de manière à établir un équilibre entre les préoccupations et les forces des régions et de groupes particuliers et la vision d'un apprentissage professionnel qui est cohérente. Une telle structure organisationnelle favorise les relations de travail tangibles, s'harmonise avec les valeurs établies, reconnaissant les particularités géographiques, linguistiques et culturelles. Elle respecte aussi les différents points de vue régionaux et les engagements communs visant à renforcer les capacités dans la province.

Financé par le  
ministère de  
l'Éducation de  
l'Ontario en  
partenariat avec le  
gouvernement du  
Canada

Une initiative  
Canada-Ontario  
surl'apprentissage et  
la garde des jeunes  
enfants